

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 255-2015
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2015.RRGR.960

Déposée le: 01.10.2015

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Geissbühler-Strupler (Herrenschwanden, UDC) (porte-parole)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non
Urgence accordée: Non

N° d'ACE: du
Direction:
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Développement du réseau de transports publics Frienisberg sud en souffrance

Le schéma d'offre de transports publics de Berne-Mittelland 2014-2017 montre clairement que le Nord, au-delà du pont Halen (Halenbrücke), est traité en parent pauvre. Alors que seuls les cars postaux desservent la région – les transports publics ne proposent pas d'alternative, les samedis, les dimanches et les jours fériés, les arrêts de Halenbrücke et de Herrenschwanden Dorf ne fonctionnent pas. Si la ligne de car postal 105 s'arrêtait, on obtiendrait presque une cadence semi-horaire, ce qui permettrait aux usagers et usagères de prendre les trains longue distance. L'absence d'arrêt en direction de Seedorf-Lyss/Aarberg limite actuellement la mobilité en direction de Frienisberg-Seeland et nuit au tourisme dans la région de Frienisberg. Pour les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite, utiliser l'arrêt de Mööslimatt ou changer de bus à Ortschwaben, Postgasse n'est pas envisageable. De surcroît, les médecins les plus proches se trouvent à Ortschwaben et à Uetligen ; il n'y a pas de cabinet médical à Herrenschwanden.

Puisque l'offre de transports publics doit s'adapter au développement du milieu bâti, la ligne de cars postaux 102 devrait impérativement desservir l'arrêt de Thalmatt toutes les demi-heures, le week-end et les jours fériés aussi.

La commune de Kirchlindach s'est déjà plainte à plusieurs reprises de ces lacunes et la population a signé une pétition pour montrer qu'il fallait revoir l'offre de cars postaux dans le Nord de Berne.

Le Conseil-exécutif est donc prié de répondre aux questions suivantes :

1. Le Conseil-exécutif pense-t-il lui aussi qu'il faut remédier à cette situation ?
2. Si oui, quand ces deux problèmes seront-ils résolus dans le schéma d'offre de transports publics de Berne-Mittelland 2014-2017 ?